

Bulletin de Santé du Végétal – Olivier - Languedoc-Roussillon du 25/05/2017

Rédacteur : Jean-Michel DURIEZ – AFIDOL

Comité de rédaction : Christine Agogué (CA 11), Maïder Arregui (CA 30), Cécile Combes (GE Coops Beaucaire – Sommières-Pignan – Clermont l'Hérault).

Œil de paon (*Fusicladium oleagineum*)



Ce champignon se développe dans les feuilles et provoque leur chute prématurée. Cette défoliation cause une baisse très importante de la production d'olives.

Plus d'infos ici :

<http://afidol.org/oleiculteur/oeil-de-paon>

Les niveaux d'infection des vergers sont variables selon les secteurs. Sur les parcelles sensibles et non traitées, de gros dégâts peuvent être observés.

Nous vous encourageons vivement à vous rendre sur vos parcelles pour observer les dégâts : les taches sur feuilles et la défoliation.

En sus des conditions climatiques, d'autres paramètres sont à prendre en compte :

- la situation du verger : les bas-fonds, l'absence d'aération, le degré d'humidité ambiant sont autant de facteurs favorisant l'œil de paon.

- les variétés : la lucques, le cailletier, la tanche,

l'aglandau entre autres sont sensibles à cette maladie. À l'inverse, la picholine, par exemple, est relativement moins sensible.

Le SRAL PACA a mis en ligne un outil gratuit (OPTIPAON) qui vous permet en quelques questions d'estimer le niveau naturel de sensibilité de votre verger à l'œil de paon : http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

Évaluation du risque

A priori, la météo ne prévoit pas de pluie pour les deux semaines à venir : le risque de contamination est donc faible.

Prévention et prophylaxie :

Taillez vos oliviers chaque année à partir de février dans les zones à climat doux et à partir de mars ailleurs. La taille améliore l'aération de l'arbre, ce qui réduit la durée d'humectation des feuilles.

Sur les arbres fortement touchés, taillez sévèrement pour supprimer les parties les plus contaminées et stimuler la production de nouvelles feuilles.

Teigne de l'olivier (Prays oleae)

Les dégâts de teignes actuellement observés sont globalement inférieurs aux seuils de risques (<10% de feuilles minées). Nous vous conseillons cependant de vous rendre sur vos parcelles pour y observer les dégâts.



Mouche de l'olive (Bactrocera oleae)

Le vol printanier des mouches est terminé, et les captures sont faibles, comme il est possible de le constater sur notre carte de piégeage (<http://afidol.org/piegeannuel>). L'activité de la mouche reprendra dans les 15 à 20 jours dans les situations précoces (Roussillon) puis au cours du mois de juin dans l'ensemble de la zone, quand les olives commenceront à grossir.

Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici : <http://afidol.org/piegemouche> .